
Sainte-Idre, le 12 d cembre 2022

Proc s-verbal de la s ance extraordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 12^e jour du mois de d cembre 2022   19h00 au centre municipal et communautaire situ  au 362, rue de la Fabrique,   Sainte-Idre, sous la pr sidence du maire M. S bastien L vesque.

Sont pr sent(e)s :

Mme Nathalie Daoust ,	Si�ge # 1
Mme Nancy Lizotte, conseill�re ;	Si�ge # 4
M. Alain Delisle, conseiller ;	Si�ge # 5
M. Nelson Th�riault, conseiller :	Si�ge # 6

Absent :

M. Charli Fournier, conseiller ;	Si�ge # 2
Mme Carmen Fournier, conseill�re	Si�ge # 3

Formant ainsi le quorum et tous d clarent avoir re u l'avis de convocation par courrier  lectronique.

Sont  galement pr sentes Marie-France L vesque directrice g n rale et greffi re-tr sori re.

1. Ouverture de la s ance

La s ance est ouverte   19h00 par le maire, M. S bastien L vesque

406-12-2022

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la s ance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2023
4. P riode de questions des citoyens
5. Lev e de la s ance

Il est propos  par Nancy Lizotte, appuy  par Nelson Th riault et r solu d'adopter l'ordre du jour de la s ance extraordinaire tenue le 12 d cembre 2022, tel que pr sent .

ADOPT E   L'UNANIMIT 

407-12-2021

3. Adoption du budget 2023

Consid rant Qu'en vertu de l'article 954.1, le conseil doit pr parer et adopter le budget de l'ann e financi re et y pr voir des recettes au moins  gales aux d penses qui y figurent;

Consid rant Qu' un avis public a  t  publi  le 8 d cembre 2022;

Il est propos  par Nelson Th riault, appuy  par Alain Delisle et r solu d'autoriser les d penses suivantes pour l'ann e financi re municipale 2023 et a appropri  les sommes n cessaires,   savoir :

Administration générale	259 758.72\$
Sécurité publique	83 368,93\$
Totale voirie hiver – été	542 568.58\$
Total aqueduc, égout & hygiène du milieu	188 361.73\$
Total aménagement urbanisme & développement	44 953.38\$
Total Biomasse	14 527.01\$
Total centre communautaire, loisir & culture	39 059.69\$
Total des frais de financement	177 865.92\$
Total des dépenses	<u>1 350 463.96\$</u>

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

Taxes et tarifications	778 139,70\$
Redevances et subvention	446 516,60\$
Autres recettes de sources locales	125 807,66\$
Total des revenus	<u>1 350 463,96\$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

408-12-2022

4. Période de questions des citoyens

Aucune question n'est adressée au conseil.

409-12-2021

6. Levée de la séance

Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Nathalie Daoust et résolu de lever la séance à 19h06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉE À SAINTE-IRÈNE
CE 13^e JOUR DE DÉCEMBRE 2022**

Sébastien Lévesque
Maire

Marie-France Lévesque
Directrice générale et greffière-trésorière